



Spectacle vivant en Bretagne

Projet 2017-2020 (synthèse)

Le projet pour Spectacle vivant en Bretagne 2017-2020 prend appui, fort de cinq années de travail écoulées, sur l'évaluation des actions menées depuis la saison 2013-2014 : étude qualitative (réalisée par le cabinet GECE), et évaluation quantitative (réalisée par nos soins), menées de septembre 2016 à janvier 2017. Réalisées à la demande du conseil d'administration, évaluations qualitative et quantitative se recoupent et se complètent. Elles concernent les équipes artistiques aidées par Spectacle vivant en Bretagne depuis 2013. Les enseignements de cette double évaluation sont précieux. S'ils confirment l'essentiel des intuitions du projet initial, les 3 années qui viennent seront mises à profit pour conforter, ajuster les éléments positifs, et améliorer, corriger les aspects posant problème, en vue d'une meilleure lisibilité des dispositifs et du rôle d'aide à la décision que doit avoir le soutien à la diffusion.

Le projet prend en compte les retours des deux contributeurs publics fondateurs de l'établissement, ses capacités de développement et d'innovation, et le contexte professionnel, institutionnel et financier.

Conformément aux engagements pris il y a cinq ans, tant auprès de la Région Bretagne, de la Drac Bretagne, du conseil d'administration que des personnels de l'établissement, évaluation et projet sont le reflet et le fruit du travail collectif d'une équipe recomposée dont la compétence, la rigueur et l'engagement mis au service des missions de l'établissement en expliquent la dynamique et les résultats obtenus.

Le projet se résume en quelques mots clés.

Ceux qui caractérisent le cœur du projet de Spectacle vivant en Bretagne, les missions que lui ont confiées la Région Bretagne, la Drac Bretagne, son conseil d'administration en 2012 : diffusion, accompagnement, mobilité, réseaux et coopération, structuration et développement. Ceux qui symboliseraient le mieux les lignes de force au service de la diffusion pour les 3 années à venir : entrepreneuriat, international, numérique.

Avec la volonté permanente d'innover par la transversalité, la culture de l'expérimentation, et la diversification des modes d'action.

Le projet continue de se développer afin d'approfondir le travail entrepris depuis 4 ans avec les administratrices et les administrateurs, avec les professionnel-le-s et l'ensemble des partenaires qui ont témoigné leur confiance à l'équipe de Spectacle vivant en Bretagne. Qu'ils en soient remerciés.



Les 5 axes principaux sont les suivants :

- Le soutien financier à la diffusion des spectacles,
- L'accompagnement et l'entrepreneuriat,
- Une logique de filière,
- L'ouverture interrégionale, nationale et internationale,
- Le numérique.

Le soutien financier à la diffusion des spectacles

Deux objectifs :

Créer « l'effet levier » pour amplifier la diffusion : le bon spectacle, au bon moment, au bon endroit,

Accroître les mécanismes de mutualisation, tant des échecs que des réussites, et donc reconfigurer la circulation de la valeur économique au sein de la filière.

C'est en règle générale l'association d'une base solide en région et d'une bonne visibilité extrarégionale qui permet de sécuriser la production des spectacles, d'améliorer leur exploitation, d'augmenter leur durée de vie, entraînant par là un meilleur amortissement des productions et l'amélioration des conditions salariales des équipes artistiques.

Le soutien à la diffusion est multiple ; c'est la condition de son efficacité. Il se fait donc aussi par :

- L'accueil de professionnel-le-s sur des festivals organisés en Bretagne (Transmusicales et Bars en Trans, DansFabrik) ou ailleurs en France (festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières),
- Les déplacements de collectifs sur des événements internationaux (soutien à la présence d'équipes artistiques / bureaux de production sur des salons, festivals),

Par ailleurs, Spectacle vivant en Bretagne est aujourd'hui identifié, repéré par des acteurs de la diffusion, inscrits dans des réseaux nationaux et internationaux, et se trouve donc désormais directement sollicité par des opérateurs extérieurs à la Bretagne, tels récemment les Halles de Schaarbeek/Bruxelles, ou le festival Jazzdor à Berlin.

L'accompagnement et l'entrepreneuriat

La pratique de l'accompagnement

Caractérisé par une relation sur la durée, construite de façon partenariale, c'est ce travail de fond, intégrant les problématiques de la diffusion dès le stade de la production, qui constitue la valeur ajoutée de Spectacle vivant en Bretagne, au-delà de l'effet levier que peut constituer l'aide financière à la diffusion. Tout en diversifiant celle-ci, comme avec le dispositif d'« avance remboursable conditionnée ».

Accompagner la réflexion entrepreneuriale des équipes artistiques

Le secteur culturel représente en France plus de 157 000 sociétés, dont 60 % sont portées par un artiste isolé qui mène une activité artistique "classique" (Comptes nationaux, Base 2000, Insee, 2010). Leur structuration est trop souvent hasardeuse.



En Bretagne, 18.900 établissements exercent une activité dans la culture au sens large, dont 4.000 pour le spectacle vivant (Portrait de la filière culturelle en Bretagne/ Insee, Drac/2012). Dans leur étude, l'Insee et la Drac soulignent un morcellement des postes salariés dans le domaine du spectacle vivant, qui emploie 13.000 personnes. En moyenne, un poste équivaut à 190 heures annuelles. La moitié des postes correspond à moins de 40 heures par an et moins de 22 jours, avec très peu de CDI (9 %) et de postes à temps complet (32 %).

Il y a nécessité à sortir d'une certaine pensée « antiéconomique », et à engager, chaque fois que cela est possible, un changement de paradigme, en faisant de la structuration, non pas seulement un support administratif, mais un moteur du développement, de la diversification et de la construction de réseaux durables.

L'international, un moteur du développement

L'une des actions emblématiques, engagée depuis 2015, est le programme de développement à l'échelle internationale des structures artistiques, de ploY.

En réponse à l'appel à projet Europe Créative, Spectacle vivant en Bretagne déposera à l'automne 2017 un projet de coopération réunissant 5 pays européens avec pour thème « l'Entrepreneariat Artistique : défis et opportunités pour le spectacle vivant en Europe ». Ce projet aura pour objectif de définir les spécificités de l'entrepreneariat artistique dans le secteur du spectacle vivant, et créer de nouvelles modalités d'accompagnement pour consolider le développement, la présence européenne et internationale, et la diffusion des équipes artistiques.

Une logique de filière

En cohérence et complémentarité avec les politiques de l'Etat et de la Région, Spectacle vivant en Bretagne est au service de la structuration de la filière. Au fil des années, il a creusé le sillon d'un fonctionnement plus coopératif, pour favoriser une logique d'accompagnement collectif des équipes artistiques, autant que de solidarités territoriales.

Le « retour contributif solidaire » en est la dernière illustration.

L'accent mis sur la coopération et le travail en réseau implique la mise en place de nombreux partenariats, c'est un élément central du projet. Il se traduit en tout premier lieu par la gouvernance partenariale mise en place, avec le conseil d'orientation et la commission d'attribution des aides. Un tel fonctionnement, ouvert et coopératif, est un atout essentiel.

L'ouverture interrégionale, nationale et internationale

La mobilité des artistes et des œuvres est une des conditions de la qualification du secteur. Les trois niveaux interrégional, national et international s'articulent et se complètent dans une logique adaptée au développement des équipes artistiques concernées.

Par la création d'une dynamique autour des projets, le renforcement de la collaboration entre structures de programmation, en faisant en sorte que de la production à la diffusion, l'engagement de chacun s'enchaîne avec cohérence.



Des coopérations régionales se développent tout d'abord entre territoires contigus, Pays-de-la-Loire, Normandie, et Bretagne.

Existaient jusqu'à présent deux conventions séparées liant Spectacle vivant en Bretagne à la Région Pays-de-la-Loire d'une part, à l'ODIA Normandie d'autre part. Ces deux dispositifs sont désormais fondus en un seul, dans le cadre d'un accord tripartite créant un vaste espace de soutien réciproque à la diffusion à l'échelle d'une région grand Ouest, constituée de 3 régions qui ont intérêt à coopérer.

Nationalement et internationalement, il s'agit de susciter « un réflexe » Bretagne, avec 4 objectifs prioritaires pour la diffusion :

- Visibilité prolongée (si possible) à Paris,
- Présence dans les festivals et/ou salons à forte valeur ajoutée,
- Présence sur des scènes de référence,
- Internationalisation.

Spectacle vivant en Bretagne peut élaborer un accompagnement sur-mesure des équipes artistiques en mesure d'affronter de tels enjeux.

L'international est une opportunité, pas un risque.

5 principes d'action sont retenus :

- **Etre proactif**, et donc plus restrictif, tout en étant vigilant à ne pas perdre des opportunités fortes, et en préservant l'équité entre les disciplines,
- **Accompagner** la réflexion entrepreneuriale des équipes artistiques / bureaux de production à fort potentiel de développement international,
- **Croiser** zones géographiques et disciplines pour dessiner une géographie de la diffusion financièrement soutenable,
- **Diversifier** les formes d'intervention (accueil de professionnels étrangers ...)
- **Développer** la visibilité dématérialisée des artistes et de leur travail.

Déposé dans le cadre d'Europe créative, avec Wales Art International (Arts Council of Wales) comme chef de file et Etxepare Basque Institute comme autre partenaire, le projet « Soundwaves » est en attente de réponse pour le printemps 2017.

Le numérique

L'évolution du projet de Spectacle vivant en Bretagne a été l'occasion d'imaginer son site web avant tout comme un site ressource. Selon trois axes :

- Penser l'établissement en réseau,
- Développer un outil numérique offrant des services aux usagers externes et internes,
- Inscrire le site dans l'ère du web 3.0, plus particulièrement du web sémantique et de la data-visualisation.

Cette démarche s'accompagne d'une réflexion sur la stratégie numérique, par et pour Spectacle vivant en Bretagne, pour et par les porteurs de projet.

D'un point de vue général, c'est faire en sorte que l'ère de l'économie numérique soit vécue comme une ère où le lien social s'accroît et non comme celle d'un progrès technologique menaçant.



D'un point de vue pratique, c'est notamment travailler :

- L'usage du numérique pour mieux connaître ses publics cibles, et les atteindre,
- La réflexion et l'intégration d'une stratégie numérique dans la démarche de production/diffusion d'un projet artistique,
- L'utilisation du numérique dans le développement international.

Plateformes collaboratives, partage de photos et de vidéos, captations, vidéos en ligne ... Comment concevoir et utiliser les outils adaptés ? Comment développer la visibilité dématérialisée des artistes et de leur travail ? Jusqu'où doit-on accompagner le développement des technologies numériques, en mettant à disposition des utilisateurs, des « solutions » combinant à la fois un équipement spécifique et l'ensemble des services qui lui sont associés ? Les années qui viennent verront s'amplifier la réflexion, pour que l'usage des messageries électroniques et instantanées, des réseaux sociaux ou des espaces virtuels par Spectacle vivant en Bretagne et les porteurs de projet participent au développement du secteur.

48 mois en abrégé

Elaboration, écriture et validation par le conseil d'administration des nouveaux statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique, et de la première version des dispositifs de soutien à la diffusion

Constitution de la commission d'attribution des aides, du conseil d'orientation

Achat, mise en développement et formation de l'équipe à l'utilisation du logiciel File Maker, adapté au suivi de la commission d'attribution des aides et à la gestion des aides

Refondation de l'identité visuelle et nouvelle charte graphique, création d'un nouveau site internet 3.0

Convention de partenariat et Charte d'aide à la diffusion avec l'ONDA, ARCADI Ile-de-France, l'OARA Aquitaine, l'ODIA Normandie et Réseau en scène Languedoc Roussillon

Adhésion à l'IETM (réseau international des arts du spectacle contemporains)

Convention de partenariat avec le 104 et le festival Impatience

Partenariat avec le festival international des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières

Partenariat avec la Manufacture/Avignon Off

Organisation à Rennes des cinquièmes Rencontres à l'Ouest

Convention de diffusion interrégionale avec le Conseil régional des Pays de la Loire, convention de diffusion interrégionale avec l'ODIA Normandie (dispositifs fondus en un seul à partir de 2017)

Membre fondateur de l'association HF Bretagne



Création et première promotion du programme de ploY - pour le développement à l'international des structures artistiques de Bretagne

Création de la « marque » Glaz Music, actions collectives (MaMA, Transmusicales et Bars en trans)

3 déplacements de prospection internationale : Berlin/Postdam ; Québec ; Chine/Corée (French Miracle Tour - Pékin, Shanghai ; Shandong, Séoul)

Stand collectif et présentation d'artistes à la Tanzmesse/Düsseldorf

Partenariat avec le Bureau Export (Spectacle vivant en Bretagne en est adhérent), l'Institut Français, les Instituts Français de Pékin et Séoul pour l'accueil de programmeurs étrangers à l'occasion des Transmusicales (versement d'une subvention du Bureau Export à l'occasion de l'édition 2016)

Organisation d'un premier « speed-listening » au Babel Med Festival, consacré aux musiques de Bretagne (reconduit en 2017, consacré au jazz et aux musiques improvisées portées en Bretagne)

Premières actions avec le réseau des Alliances Françaises en Chine

Stand et organisation de débat dans le cadre des BIS, en collaboration avec les agences régionales partenaires

Organisation à Rennes de la Rencontre nationale du Comité national des EPCC

Participation à deux projets européens, en cours de dépôt pour l'un, d'écriture pour le second

Nouveaux dispositifs de soutien financiers : avance conditionnée remboursable, retour contributif solidaire

Collaboration avec Bretagne Active

Collaboration avec Monum - Centre des monuments nationaux

Création de la Collaborative

Collaboration avec Artcena, écriture en cours d'une convention-cadre de coopération

Déménagement, aménagement, puis achat des nouveaux bureaux

Réalisation à l'interne de l'évaluation quantitative (achat d'un logiciel spécifique), réalisation extérieure de la première évaluation qualitative

1 672 représentations de spectacles vues

1 118 rendez-vous individuels

24 commissions d'attribution des aides et conseils d'orientation

21 rencontres professionnelles

174 spectacles soutenus pour 1258 représentations

